

# CENTRES D'APPUI À LA TECHNOLOGIE ET À L'INNOVATION – CATI



Promouvoir l'innovation grâce à  
la connaissance et au savoir-faire



[www.wipo.int/tisc](http://www.wipo.int/tisc)

# CATI

## **CENTRES D'APPUI À LA TECHNOLOGIE ET À L'INNOVATION – CATI**

Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) visent à permettre aux innovateurs des pays en développement d'avoir accès à des prestations locales de services d'information technologique de qualité et d'autres services connexes.

Dans le cadre d'un engagement commun avec les autorités nationales et régionales compétentes en matière de propriété industrielle, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) contribue au bon fonctionnement des CATI en:

- facilitant l'accès aux bases de données de brevets et autres ressources d'informations scientifiques et techniques;
- formant les utilisateurs locaux sur le terrain et par le biais de l'enseignement à distance;
- fournissant des informations et du matériel de formation;
- encourageant les activités de sensibilisation; et en
- diffusant les meilleures pratiques et les données d'expérience parmi les CATI.





## SERVICES

Les services d'appui sont fournis par un personnel local formé et visent à favoriser l'accès et l'utilisation efficace de précieuses sources d'informations techniques et commerciales, telles que l'information sur les brevets, les revues scientifiques et techniques, les informations relatives aux marques et aux dessins et modèles industriels, etc.

Les services de base offerts par tous les CATI comprennent:

- l'accès aux ressources scientifiques et techniques en ligne;
- l'accès aux publications relatives à la propriété intellectuelle;
- une aide à la recherche d'informations en matière de technologie.

D'autres services que peuvent offrir certains CATI sont notamment:

- une formation à la recherche dans les bases de données;
- des recherches à la demande (nouveau, état de la technique et atteintes aux droits);
- la surveillance des avancées technologiques et des concurrents;
- des informations de base sur la législation relative à la propriété industrielle;
- des informations de base sur la gestion de la propriété industrielle et les stratégies propres au domaine;
- des informations de base sur la commercialisation de la technologie.

## OÙ TROUVER LES CATI?

Les CATI offrent des services visant à développer le potentiel créatif inhérent aux domaines universitaire, industriel et commercial et peuvent être mis en place, notamment, dans les institutions suivantes:

- offices nationaux et régionaux de propriété industrielle;
- universités et institutions académiques;
- centres de recherche;
- associations de chambres du commerce ou petites et moyennes entreprises (PME);
- autres institutions publiques similaires.

## MISE EN RÉSEAU

Les offices nationaux de propriété industrielle coordonnent les réseaux de CATI établis dans diverses institutions partenaires. Ce réseau à l'échelle nationale sert de base pour la communication et la coopération entre les institutions membres participantes. même approche en réseau est également prise à un niveau international.



# CATI

## FORMATION

En étroite coopération avec les offices nationaux et régionaux de propriété industrielle, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle soutient activement la formation continue du personnel et des utilisateurs des CATI. Cette formation est fournie sous forme d'un programme standard comprenant:

- des ateliers et des séminaires de renforcement des capacités locales ou régionales;
- des cours à l'Académie de l'OMPI, notamment des cours d'enseignement à distance; ainsi que
- des services d'apprentissage en ligne (dès 2012).



## SENSIBILISATION

Diverses activités de sensibilisation et de développement sont organisées aux niveaux national et régional en vue de favoriser une formation et une communication efficaces, notamment:

- des conférences dont le but est de faciliter l'échange d'expériences et de partager les meilleures pratiques entre les centres et leurs utilisateurs;
- mise en place d'un site Web dédié au personnel et aux parties prenantes des CATI;
- la fourniture de matériel d'information et de publications de l'OMPI relatifs aux droits de propriété intellectuelle, à la technologie, aux recherches, à l'octroi de licences, à l'application des droits de propriété intellectuelle.



*Vos observations sont les bienvenues*

Photos: © iStockphoto.com/ksimage/Mark Evans/gilles Iougassi/Nikada/muhammed öner/Steve Cole/hfng/Vasilii Yakobchuk/Petrovich9/Chris Schmidt

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'OMPI à l'adresse  
[www.wipo.int](http://www.wipo.int)

**Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle**

34, chemin des Colombettes

Case postale 18

CH-1211 Genève 20

Suisse

**Téléphone:**

+41 22 338 91 11

**Télécopieur:**

+41 22 733 54 28